

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Après deux années d'absence***LE PARC MILLE LIEUX DE LA COLLINE
ROUVRE SON ANNEAU DE GLACE**

Saguenay, le 22 janvier 2021 – Les amateurs de patinage, de raquettes et de la marche pourront, dès le samedi 23 janvier et tant que la température le permettra, s'exercer et se délier les jambes sur le site des Mille Lieux de la Colline et ce tout à fait gratuitement.

Le directeur général du site touristique, monsieur Fabien Hovington, confirme que les citoyens pourront y retrouver et s'y amuser.

« Ça fait deux ans que notre anneau de glace est fermé. Étant donné que notre site était payant, les amateurs étaient peu nombreux. À la demande de la mairesse Josée Néron, nous ramenons l'anneau de glace, dont l'accès sera exceptionnellement gratuit cet hiver », explique M. Hovington.

Au cours des derniers jours, les employés du parc d'attractions pour enfants ont mis la main à la pâte pour préparer la surface glacée, mais aussi pour déneiger le secteur de la voie ferrée afin de permettre la pratique de la raquette. Ils ont aussi préparé parer le labyrinthe pour ceux qui auraient le goût de prendre une marche.

« Nous sommes très heureux de l'initiative. Nous avons obtenu toutes les autorisations nécessaires pour que les activités puissent se tenir. Les gens du parc verront à faire respecter les règles de la Santé publique », a précisé la mairesse de Saguenay, Josée Néron.

L'ouverture de l'anneau de glace a ravi le conseiller municipal de Chicoutimi-Nord, Marc Pettersen.

« Je suis très heureux de cette nouvelle. Les gens du secteur nord demandaient un endroit pour y faire du patin. Ce sera le cas. On travaille fort pour donner quelque chose à nos citoyens et le fait que le site sera gratuit en est une belle preuve », admet M. Pettersen.

Le président de l'arrondissement de Chicoutimi, le conseiller municipal Michel Tremblay, n'a pas caché sa satisfaction pour la rapidité à laquelle les décisions ont pu être prises.

« Fabien Hovington nous a fait part de sa volonté d'ouvrir le site et aussi des difficultés qu'il avait rencontrées. Nous avons tenu une rencontre par Zoom et en l'espace de 20 minutes, nous avons trouvé les solutions. C'est un plus pour les gens de Chicoutimi-Nord et pour notre population en général », de noter M. Tremblay.

Le site des Mille lieux de la Colline est donc accessible dès le samedi 23 janvier 2021 et demeurera ouvert tant et aussi longtemps que Dame nature le permettra.

– 30 –

Information : Stéphane Bégin, conseiller en communications et aux relations avec les médias
stephane.begin@ville.saguenay.qc.ca
(418) 698-3330 poste 1010 | (418) 540-5868